



Parti libéral du Canada

Parti libéral du Canada

[Plateforme](#) *Avançons ensemble*, lancée le 1^{er} septembre.

Remarque : certains de ces engagements sont tirés du Budget 2021.

Consultez les [promesses électorales](#).

(Coûts inconnus, en attente de l'évaluation du directeur parlementaire du budget)

- Investir 4,5 G\$ sur cinq ans dans le Transfert canadien en matière de santé mentale.
- Investir 500 M\$ sur quatre ans pour améliorer la santé mentale des étudiants.
- Financer complètement la création d'une ligne d'assistance nationale de santé mentale et de prévention du suicide.
- Investir 1,4 G\$ dans une stratégie de santé mentale et de bien-être développée conjointement avec les Premières Nations, les Inuits et la Nation métisse.
- Le 29 août, Justin Trudeau a présenté son plan *Pour en finir avec la COVID-19* et s'est engagé, s'il est réélu, à créer un fonds de 1 G\$ (distribué au prorata des habitants) afin d'aider les provinces qui souhaitent mettre en place un passeport vaccinal.
- Le même jour, il a annoncé que le gouvernement allait acheter des doses de rappel et des vaccins de seconde génération, en plus d'investir 100 M\$ dans la recherche pour étudier les effets à long terme de la COVID-19. Ces fonds s'ajoutent aux 250 M\$ déjà investis pour l'étude des répercussions de la COVID-19 sur la santé depuis le début de la pandémie.
- Bien qu'il ne s'agisse pas encore d'un engagement électoral officiel, le PLC promet depuis longtemps une stratégie nationale d'assurance-médicaments et la modification des méthodes de fixation des prix des produits pharmaceutiques.
- Investir 3 G\$ pour améliorer les établissements de soins de longue durée.
- Investir 597 M\$ sur trois ans pour appuyer les solutions de soins de santé mentale menées par et pour les autochtones.



- Investir 50 M\$ sur deux ans pour financer les programmes d'aide aux populations les plus à risque de traumatisme et de syndrome post-traumatique découlant de la COVID-19.
- Financer l'ASPC à hauteur de 100 M\$ sur trois ans pour des projets de santé mentale visant à aider les populations les plus touchées par la COVID-19, notamment les travailleurs de première ligne et les Canadiens racialisés.
- Investir 250 M\$ sur trois ans pour l'expansion de la recherche clinique par le biais du Fonds pour les essais cliniques des Instituts de recherche en santé du Canada.
- Investir 20 M\$ sur cinq ans pour créer un Institut national de recherche sur la santé des femmes.
- Investir 15,4 M\$ sur deux ans pour la création d'une stratégie nationale pour l'autisme.
- Investir 20 M\$ sur trois ans pour mettre en place huit sites de collecte de plasma.
- Investir 100 M\$ pour l'amélioration de la qualité de l'air dans les écoles ainsi que 70 M\$ aux organismes sans but lucratif, aux organismes de bienfaisance et aux communautés autochtones pour améliorer la ventilation, le tout par le biais de l'Initiative canadienne pour des communautés en bonne santé.
- Exiger la vaccination pour monter à bord d'un avion, d'un train ou d'un bateau de croisière. « À moins que les gens aient une exception médicale, ils ne pourront pas monter à bord d'un avion ou d'un train au Canada s'ils ne sont pas vaccinés. »
- Former 25 000 nouveaux préposés aux bénéficiaires au salaire minimum de 25 \$/h.
- Donner aux provinces et aux territoires 3 G\$ pour améliorer la qualité et la disponibilité des soins de longue durée et introduire la *Loi sur la sécurité des soins de longue durée* pour garantir des normes nationales.
- Offrir dix jours de congé de maladie payés à tous les travailleurs sous réglementation fédérale.
- « Investir immédiatement » 6 G\$ (en plus des 4 G\$ inscrits au Budget 2021) pour renforcer le système de soins de santé, éliminer les listes d'attente et élargir la portée des services. Contribuer à l'embauche de 7 500 médecins de famille et infirmières supplémentaires.



Parti conservateur du Canada

Parti conservateur du Canada

[Plateforme](#) *Agir pour l'avenir*, lancée le 16 août.

(Coûts inconnus, en attente de l'évaluation du directeur parlementaire du budget)

- Dans les 100 jours suivant son entrée en fonction, un gouvernement du PCC rencontrerait les provinces pour renouveler le Transfert canadien en matière de santé, en portant le taux de croissance annuel à au moins 6 %, ce qu'il décrit comme une injection de 60 milliards de dollars dans les soins de santé au cours des 10 prochaines années.
- Une analyse du directeur parlementaire du budget confirme que cela ne représenterait que 3,6 milliards de dollars en nouvelles dépenses d'ici 2025-26. Selon le DPB, il n'y aurait aucune augmentation du financement des soins de santé en 2021-22, mais le financement supplémentaire en 2022-23 s'élèverait à 304 millions de dollars, puis à 329 millions de dollars en 2023-24, à 901 millions de dollars en 2024-25 et à 2 milliards de dollars en 2025-26.
- Traduit avec www.DeepL.com/Translator (version gratuite)
- Créer un crédit d'impôt pour les employeurs afin de les encourager à ajouter une couverture de la santé mentale à leurs régimes d'avantages sociaux.
- Donner la priorité à la signature de contrats pour les injections de rappel afin d'accélérer le développement de vaccins locaux et d'offrir un soutien logistique aux provinces pour faciliter les futurs déploiements de vaccins.
- Exiger un test de dépistage rapide de la COVID-19 pour tous les passagers arrivant au Canada, quel que soit leur statut vaccinal.
- Rendre les tests rapides facilement accessibles aux Canadiens pour une utilisation à domicile.
- Fermer la frontière aux voyageurs en provenance de pays où de nouveaux variants de la COVID-19 apparaissent.
- Former un partenariat avec des sociétés pharmaceutiques pour augmenter la production de médicaments essentiels et d'ingrédients pharmaceutiques actifs au Canada.



- Réformer le Système de la réserve nationale d'urgence du Canada pour assurer que nous disposons des stocks d'ÉPI requis.
- Améliorer la recherche des contacts à la frontière.
- Réformer les processus fédéraux de tests de laboratoire pour améliorer considérablement l'uniformité et l'efficacité des capacités de laboratoire partout au Canada.
- Dresser une liste des pays sujets à l'interdiction des exportations de virus mortels en fonction d'une évaluation de la sécurité nationale.
- Rétablir le Réseau mondial de renseignement de santé publique pour aider à détecter et à évaluer les menaces pour la santé publique.
- Réformer le Plan d'intervention et de préparation en cas de pandémie pour qu'il couvre autre chose que la grippe.
- Nommer un médecin ayant une expérience de première ligne de la COVID-19 à la tête de l'ASPC.
- Renforcer Santé Canada pour qu'il puisse rapidement étudier des innovations cruciales comme de nouveaux tests, traitements et vaccins.
- Travailler avec les provinces pour harmoniser la formation aux soins intensifs afin de favoriser la mobilité de la main-d'œuvre pendant les crises.
- Créer une ligne d'assistance nationale à trois chiffres pour la prévention du suicide.
- Investir 150 M\$ sur trois ans pour créer 1 000 lits en centres de traitement de la toxicomanie et construire 50 centres de réadaptation.
- Rétablir une période d'attente de 10 jours et l'exigence de deux témoins indépendants pour l'aide médicale à mourir.
- Supprimer les dispositions du projet de loi C-7 qui permettent aux personnes dont la seule condition médicale est la maladie mentale de demander l'accès à l'aide médicale à mourir.





- Continuer de tolérer les sites d'injection et de consommation sécurisés et supervisés et traiter la dépendance comme une maladie et non comme un crime (annoncé à Vancouver).

Nouveau parti démocratique

Nouveau parti démocratique

[Plateforme](#) *Oser mieux*, lancée le 19 août.

(Coûts inconnus, en attente de l'évaluation du directeur parlementaire du budget)

- Commencer immédiatement à travailler avec les provinces pour mettre en place un régime public universel d'assurance-médicaments à payeur unique d'ici 2022.
- Négocier avec les compagnies pharmaceutiques afin d'étendre la couverture d'assurance maladie aux médicaments sur ordonnance pour tous les Canadiens.
- Collaborer avec toute province et tout territoire qui souhaite investir en santé.
- Créer un Fonds pour les pénuries critiques de 250 M\$ pour former 2 000 infirmières et travailleurs de la santé. S'assurer que les provinces engagent des fonds « spécifiquement pour les travailleurs de la santé ».
- S'attaquer au problème des sans-abri, lutter contre la pauvreté et faire en sorte que chaque habitant du pays ait accès à une alimentation saine et abordable.





Bloc Québécois

Bloc Québécois

Plateforme [Québécois](#), lancée le 23 août

(Coûts inconnus, en attente de l'évaluation du directeur parlementaire du budget)

- Lutter pour une hausse des transferts en santé vers le Québec.
- Revoir le système actuel de fixation du prix des médicaments afin de réduire le coût de ces derniers.
- Créer un crédit d'impôt fédéral pour les aidants.

Parti Vert

Parti Vert

Plan [Protéger et élargir la couverture des soins de santé](#), publié le 18 août.

(Coûts inconnus, en attente de l'évaluation du directeur parlementaire du budget)

- Élargir la couverture des soins de santé publics pour inclure l'assurance-médicaments, établir une société d'État pour l'achat en vrac et la distribution de médicaments d'ordonnance et offrir une protection bien nécessaire aux Canadiens (un sur trois) qui doivent payer leurs médicaments sur ordonnance.
- Inclure les soins dentaires de base dans notre couverture nationale.
- Étendre la couverture des soins dentaires aux enfants de familles à faible revenu.
- Traiter la toxicomanie comme un problème de santé publique et non comme un crime.
- Financer un soutien communautaire non institutionnalisé pour les programmes de prévention de l'abus de substances et de réadaptation.
- Créer une stratégie nationale de réduction de la consommation de drogues et mettre en place un plus grand nombre de lieux d'injection sécuritaires.



- Réglementer la distribution des produits pharmaceutiques prescrits par les médecins pour suivre et prévenir les niveaux de surmédication dangereux et prévenir la dépendance aux opiacés.
- Élaborer des lignes directrices nationales en matière de soins de santé qui encouragent un mode de vie actif ainsi qu'une alimentation et des choix de vie sains.

